



© EU-OSHA, Matej Kastelic

Agents biologiques et prévention des maladies professionnelles: tour d'horizon

Contexte du projet

■ Cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2014-2020

- L'un des trois principaux défis consiste à améliorer la prévention des maladies liées au travail

■ Contexte

- En 2014, 230 000 travailleurs ont trouvé la mort à la suite de maladies transmissibles causées par des agents biologiques, dont 7 000 environ en Europe ([ESTIMATIONS MONDIALES 2017](#))
- Près de 15 % des cancers sont imputables à des infections cancérogènes, provoquées notamment par *Helicobacter pylori*, le papillomavirus humain (HPV), le virus de l'hépatite B, le virus de l'hépatite C et le virus d'Epstein Barr ([OMS](#))
- FR (2010): 4,7 millions des travailleurs (22 %) sont exposés à des agents biologiques
 - santé/action sociale (74,9 %), agriculture (38,8 %), hôtellerie, restauration, alimentation (44,7 %), services à la personne (58,8 %), professions vertes (46,4 %) ([enquête SUMER 2010](#))
- Les secteurs de la gestion des déchets et des soins de santé sont en pleine croissance



Extrait de la présentation de la santé et de la sécurité au travail consacré aux maladies liées au travail

■ 2015-2019

- Recherche documentaire, entretiens avec des experts et groupes cibles
- Description des politiques ou des systèmes de surveillance et analyse des données
- Ateliers en présence d'experts et de parties prenantes de l'EU-OSHA

■ Réalisations:

- Synthèses en ligne des séminaires, analyses documentaires, rapports, articles et recommandations, présentations PPT à l'attention des décideurs politiques et des experts
- Traductions - approche par portefeuille: articles, synthèses des rapports
- Ateliers nationaux

■ S'appuyer sur les travaux antérieurs de l'EU-OSHA

- Substances dangereuses, dont les agents biologiques, etc.



Objectifs de l'examen

- **Sensibiliser** à l'exposition aux agents biologiques au sein des professions concernées, notamment celles qui utilisent des agents biologiques de manière involontaire;
- **Informier davantage sur les problèmes de santé** liés à l'exposition à des agents biologiques;
- Soutenir les efforts visant à **hiérarchiser et à structurer la prévention** des problèmes de santé liés au travail associés aux agents biologiques.



- Présentation des **connaissances actuelles** sur les expositions pertinentes et les maladies reconnues;
- Attention particulière accordée aux **problématiques émergentes et aux nouvelles professions**, par ex., les professions vertes;
- Lien vers la directive sur les agents biologiques – **expositions non intentionnelles**;
- Collecte d'**informations auprès des systèmes d'enregistrement et d'indemnisation**;
- Recensement des **lacunes dans les données/connaissances**.

Complément aux travaux antérieurs et actuels

Campagnes de l'EU-OSHA

Semaine européenne 2003 et campagne «Lieux de travail sains » 2018-19

Prévision des experts: principaux risques biologiques émergents

- Épidémies mondiales (grippe aviaire, VIH, etc.)
 - Les travailleurs sont en première ligne de la contamination
- Micro-organismes résistants aux médicaments (SARM, tuberculose, etc.)
- Mauvaise qualité de l'air intérieur: moisissures intérieures
 - Mauvais entretien des appareils de climatisation, mauvaises techniques de construction et d'isolation
- Traitement des déchets: micro-organismes, moisissures, endotoxines, etc.
- Mauvaise évaluation des risques: peu d'informations sur la relation dose-effet; le risque est difficile à mesurer; faible degré de sensibilisation

Sélection d'examens:

- Legionella et la maladie du légionnaire: un aperçu de la politique
- Agents biologiques et pandémies: examen de la littérature et des politiques nationales



Bénéficiaires et intermédiaires

■ Bénéficiaires

- Décideurs politiques au niveau national et européen, ce qui inclut les partenaires sociaux;
- Législateurs;
- Chercheurs;
- Acteurs de la reconnaissance des maladies professionnelles et de la collecte de données statistiques (par ex., les organismes nationaux de sécurité sociale);
- Acteurs au niveau de l'entreprise (par ex., responsable santé et sécurité, représentant santé et sécurité, représentant syndical) et intermédiaires impliqués dans la mise en place des politiques de l'entreprise;
- Organisations sectorielles;
- Décideurs politiques dans d'autres domaines connexes, par exemple au niveau sectoriel, ou concernant les politiques de l'emploi, de la santé publique et de l'environnement.

■ Intermédiaires

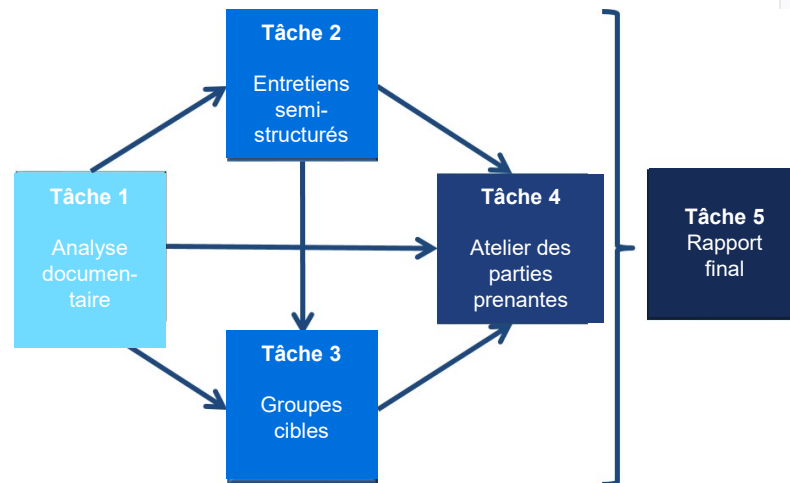
- Intermédiaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques de l'entreprise;
- Organisations sectorielles;
- Décideurs politiques au niveau national et européen, y compris les partenaires sociaux;
- Chercheurs.



Présentation du projet: structure

■ Objectifs propres à la tâche:

- **Tâche 1:** offrir une présentation des types de facteurs biologiques et problèmes de santé associés aux lieux de travail (accent sur les expositions non intentionnelles)
- **Tâche 2:** donner des exemples de politiques portant sur les maladies professionnelles provoquées par des agents biologiques, leurs facteurs de réussite et obstacles ainsi que leur transférabilité
- **Tâche 3:** tirer parti de l'expérience des intermédiaires pour déceler les risques spécifiques à venir et l'absence de mesures concernant les maladies liées au travail provoquées par des agents biologiques
- **Tâche 4:** atelier regroupant les parties prenantes pour présenter et discuter des résultats
- **Tâche 5:** rapport final synthétisant les résultats



Résultats

- **Travailleurs exposés dans de nombreuses professions:** santé, agriculture (cultures de champs et élevage), traitement des déchets et des eaux usées, professions qui impliquent des déplacements et des contacts avec les voyageurs, travail du bois, travail des métaux, restauration (d'œuvres d'art), archives, etc.
- **Chaque fois que des personnes sont en contact avec les éléments suivants dans le cadre de leur travail, elles peuvent être exposées à des agents biologiques:**
 - matières naturelles ou organiques, telles que la terre, l'argile et les matières végétales (foin, paille, coton, etc.);
 - substances d'origine animale (laine, cheveux, etc.);
 - denrées alimentaires;
 - poussière organique (par ex., farine, poussière de papier, squames d'animaux);
 - traitement des déchets et des eaux usées;
 - sang et autres fluides corporels.
- **Exposition aux mélanges:**
 - poussières organiques dans l'agriculture et d'autres professions, provoquant des infections et des allergies;
 - fumée chirurgicale.
- **Infections et allergies**



Risques biologiques émergents

- **Changement climatique** --> apparition de nouveaux microorganismes qui se sont propagés dans d'autres régions (par ex., via les tiques et les moustiques)
- **Législation environnementale entraînant des changements dans la gestion des déchets** (recyclage, compostage, ramassage sélectif)
- **Traitement des déchets et compostage - allergènes spécifiques**
- **Évolution des habitudes de déplacement et programmes de bénévolat** dans les pays du tiers monde (chikungunya, fièvre de Crimée-Congo)
- **Flux migratoire vers l'Europe** – transfert d'agents biologiques en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique
- **Bactéries multirésistantes et épidémies** (par ex., zoonoses), risque pour les professions de santé et l'agriculture
- Accroissement attendu des professions vertes - **sensibilisation accrue aux allergènes liés à la biomasse**
- **Maladies potentiellement réémergentes**, par ex., la fièvre Q, la tuberculose et la grippe

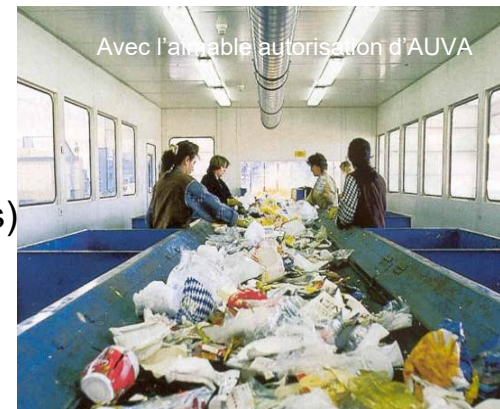
➤ **Aucun système en place pour réagir rapidement aux risques émergents**



©EU-OSHA, Audrius Bagdonas

Groupes vulnérables

- **Stagiaires et nouveaux employés, jeunes travailleurs** → manque d'expérience et de connaissances
- **Femmes enceintes**
- **Personnes souffrant de maladies préexistantes**, telles que les maladies pulmonaires, les allergies et l'asthme, les maladies chroniques
- **Personnes traitées par immunosuppresseurs**, notamment pour les maladies fongiques
- **Agents de nettoyage et d'entretien**, travaillant sur différents sites et pour différents employeurs
- **Travailleurs temporaires et sans papiers**
- **Travailleurs étrangers**
- **Soins de santé:**
 - Travailleurs du secteur des soins à domicile (pas toujours bien informés)
 - Personnels de santé qui se déplacent pour leur travail



<https://osha.europa.eu>

Surveillance des maladies (1)

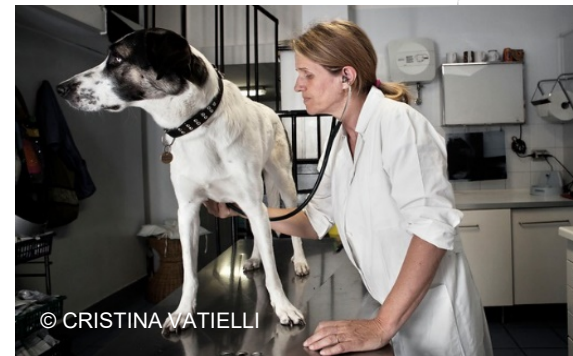
- Une sélection de systèmes de surveillance analysés et décrits (DE, DK, FI, FR, NL, UK)
- Large éventail de types de systèmes de surveillance des maladies
- Maladies dues à des agents biologiques signalées dans les systèmes d'enregistrement génériques → aucune attention particulière aux agents biologiques
 - Exceptions dans les soins de santé et les systèmes de notification obligatoire (par ex., pour l'hépatite ou la tuberculose)
- Proportion de maladies dues à des agents biologiques relativement faible, à l'exception des maladies allergiques
- Couverture inégale des zoonoses
- Certains secteurs et professions non couverts
 - par ex., agriculture, travailleurs indépendants
- !! **Sous-déclaration des maladies (y compris celles liées aux agents biologiques)**



©EU-OSHA, Dominic Wigley

Surveillance des maladies (2)

- **Les systèmes utilisés pour surveiller les maladies/expositions varient considérablement:**
 - Différences dans l'objet de la surveillance, la fréquence de surveillance et le niveau de détail de la surveillance
 - Sous-déclaration
 - Peu d'informations sur l'exposition aux agents biologiques sur le lieu de travail
- **Le lien entre les données issues des systèmes de surveillance et la prévention sur le lieu de travail n'est pas clair**
- **Les données issues des systèmes nationaux d'enregistrement des maladies professionnelles et de leurs causes peuvent constituer une source d'information précieuse**
 - Les données ne sont souvent pas accessibles au public
 - Difficulté pour les entreprises ou les organisations sectorielles d'accéder aux informations pertinentes pour leur secteur
- **Souvent, le risque lié aux agents biologiques n'est pas une priorité dans l'agenda politique national**



Surveillance des expositions aux agents biologiques

- Les informations sur l'exposition aux agents biologiques sont limitées
 - Les expositions ne sont pas mesurées fréquemment
 - Certaines LEP ou valeurs indicatives relatives aux agents biologiques ayant des effets toxiques ou allergènes comme pour les produits chimiques (par ex., les endotoxines)
 - Méthodes de mesure innovantes pour l'identification et l'exposition
 - L'exposition dépend des conditions de développement, de la disponibilité de l'eau et d'autres substrats
 - En fonction de la température/saison de l'année.
- ! Une mesure ne peut être considérée que comme un instantané de la concentration dans l'air.
- Les méthodes de mesure enregistrent les concentrations dans l'air, mais pas à partir de surfaces ou d'instruments contaminés, et les expositions par contact cutané
 - Nécessité de développer des méthodes de mesure normalisées



Surveillance des maladies - recommandations

- **Pour permettre la comparabilité**
 - Mettre les informations à la disposition de toutes les parties prenantes
 - Utiliser un ensemble standard de paramètres clés
 - Convenir du niveau de détail
 - Envisager de fournir des informations en anglais
- **Les résultats des systèmes de chaque pays doivent être publiés selon les critères suivants:**
 - Agents responsables (expositions)
 - Industries/secteurs
 - Emplois/professions
 - Âge
 - Sexe
- **Tous les secteurs et toutes les professions ainsi que tous les groupes de travailleurs doivent être concernés par la surveillance, l'enregistrement et la reconnaissance des maladies**
- **Révision et mise à jour régulières des listes de maladies professionnelles**
- **Emphase sur les maladies respiratoires et les maladies de la peau, ainsi que sur l'exposition des travailleurs sociaux**



©EU-OSHA, Sandra Milosevic

Nécessité d'une meilleure prévention

- **Respecter la hiérarchie des mesures de prévention**
 - La plupart des mesures recensées dans le cadre de l'examen concernaient les EPI et d'autres mesures individuelles
 - Nécessité d'une sensibilisation au cadre juridique existant
 - Application de mesures collectives plutôt que de mesures individuelles
- **Accès insuffisant à des EPI appropriés ou absence de zones de stockage appropriées pour les EPI**
- **Plans pour faire face à une exposition accidentelle**
- **Mesures pour une collecte et une manipulation sûres des déchets et le transport d'agents biologiques**
- **Nécessité de services SST pour les travailleurs des secteurs exposés**
- **Droit à une surveillance appropriée de sa santé**
 - doit donner lieu à des mesures de prévention
 - droit des autres travailleurs lorsqu'un problème sanitaire est identifié
 - dépistage des allergies *versus* mesures de prévention



Amélioration de la prévention (2)

■ Mesures d'hygiène

- séparation des salles de pause et des vestiaires;
- installations sanitaires et toilettes appropriées;
- séparation des vêtements de travail des vêtements d'une autre nature.

■ Différenciation entre les zones «propres» et «sales» (zones blanches/noires)

- notamment dans les secteurs de la gestion des déchets et de l'agriculture;
- éviter la contamination.

■ Vaccination

- droit des travailleurs d'être informés des avantages/inconvénients;
- informations dans les annexes de la directive sur les agents biologiques (étiquette);
- raisons des faibles taux de vaccination?

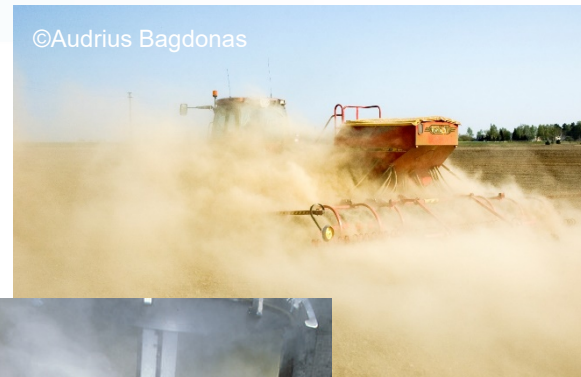
■ Protection contre l'exposition accidentelle

- blessures par piqûre d'aiguille, coupures, morsures;
- maladies transmises par des vecteurs (par ex., les tiques)



Importance des allergènes

- **Multifactorielle:** la cause exacte de l'allergie ne peut être facilement identifiée
- **Causes:** poussières organiques, moisissures dans les bâtiments, poussières de farine, enzymes industrielles, bactéries spécifiques présentes par exemple dans le cadre de la gestion des déchets, de la transformation du bois et du travail des métaux
- **Secteurs à risque:** traitement des déchets et des eaux usées, construction, pêche, industrie alimentaire, industrie textile, travail du bois, industrie métallurgique
- ! **Allergies** en tant que maladies les plus reconnues, par ex.: poumon du fermier
- **Prévention:**
 - Mesures visant à éviter les poussières et les aérosols
 - Ventilation
 - Systèmes fermés
 - Mesures d'hygiène
 - EPI
 - Zones noires/blanches



Exemples de bonnes pratiques

- **Services SST pour le secteur agricole – Finlande**
 - Consultation et bilans de santé pour les agriculteurs
- **Règles techniques pour les agents biologiques, base de données GESTIS – Allemagne**
 - Orientations à destination de différents secteurs et agents biologiques
- **Coopération des comités pour les substances dangereuses et les agents biologiques – Allemagne**
 - Orientations pour la protection des travailleurs contre les substances sensibilisantes
- **Prévention dans les laboratoires d'expérimentation animale – Pays-Bas**
 - Assortiment de mesures organisationnelles, techniques et personnelles pour protéger les travailleurs contre les allergies
 - Applicables aux travailleurs, aux clients et aux prestataires



Éviter les épidémies et les foyers de maladies

- **Notification obligatoire de certaines maladies et expositions auprès des autorités de santé publique:**
 - Pandémies telles que la grippe aviaire;
 - Tuberculose;
 - Brucellose, etc.
- **Nécessité de surveiller la propagation et les foyers de maladies**
- **Réseaux d'experts en santé publique et en hygiène du travail, par ex., pour ce qui concerne les antibiotiques et la résistance multiple**
- **Nécessité d'une coopération entre les autorités de santé publique et de SST**
- **Les médecins généralistes peuvent aider à véhiculer le message de prévention et à recueillir des informations**
- **Un plan d'intervention clair lorsqu'un nouveau risque est identifié: des premiers signes à l'alerte à des fins de prévention**



Recommandations – Sensibilisation et communication

- **Meilleure lien entre la communauté des chercheurs, les autorités et les experts en SST sur les lieux de travail**
- **Nécessité d'un échange d'informations entre les pays**
 - données, connaissances, expériences et bonnes pratiques existantes dans les différents secteurs
- **Sensibiliser davantage:**
 - parmi les médecins du travail;
 - parmi les médecins généralistes – lien éventuel entre les effets observés sur la santé et le travail d'un patient
 - parmi les nouveaux/jeunes travailleurs dans les secteurs et professions concernés, au moyen de l'enseignement professionnel par exemple
 - parmi les employeurs à propos de leurs obligations légales



©David Tijero Osorio

Recommandations – à l'échelle européenne

- **Envisager une définition plus large des agents biologiques:**
 - Inclure les substances ou structures provenant d'organismes vivants ou morts (comme les exotoxines), les allergènes et les mélanges d'agents biologiques (bioaérosols ou poussières organiques)
- **Un plus large éventail de professions considérées «à risque» devraient être prises en considération dans la directive ou les orientations**
 - Prise en considération des situations d'exposition non intentionnelle
 - Prise en considération des emplois «à risque» (par ex., les agents de maintenance, les agents d'entretien)
- **Inclure une référence aux groupes vulnérables**
- **Risques émergents:**
 - Un système (d'alerte) européen (voire mondial) permettrait de répondre aux risques émergents plus rapidement et de manière plus structurée
 - Fonction d'alerte dans les systèmes existants ou nouveaux



Consultez nos pages web

<https://osha.europa.eu/fr/themes/work-related-diseases/biological-agents>



[Home](#) | [Themes](#) | [Emerging risks](#) | [Surveys & Statistics](#) | [Legislation](#) | [Campaigns & Awards](#) | [Tools & Publications](#) | [About EU-OSHA](#)

Themes

- Ageing & OSH +
- Benefits of OSH
- Dangerous substances +
- Leadership & worker participation
- Mainstreaming OSH into education
- Micro and small enterprises & OSH
- Musculoskeletal disorders +
- Stress & psychosocial risks
- Women & OSH
- Work-related diseases →**
 - From biological agents
 - Work-related cancer
 - Alert and sentinel systems
 - Health surveillance
 - Rehabilitation and return to work
- Young people & OSH

Work-related diseases



In line with the [EU Strategic Framework on Safety and Health at Work 2014-2020](#)¹, one of EU-OSHA's priorities is to support the prevention of work-related diseases. The aim is not only to improve the lives of individual workers, but also to minimise the [costs of work-related illnesses and deaths](#).

The number of workplace accidents has decreased by 25% over the last 10 years. However, work-related diseases still account for an estimated [2.4 million deaths worldwide](#)² each year, 200,000 of which are in Europe.

EU-OSHA's work on work-related diseases aims to provide an evidence base for prevention, policy and practice. Another important objective is to provide a better overview of the extent of the occupational burden of disease.

OSHWiki

Find OSHwiki articles on this theme

[Go to OSHwiki →](#)

Related

Publications

- [Alert and sentinel approaches for the identification of work-related diseases in the EU](#)
- [Summary - Alert and sentinel approaches for the identification of work-related diseases in the EU](#)
- [Handling fumigated containers in ports — health risks and prevention practices](#)

[View all →](#)

News

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2019

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction d'une photographie dont les droits d'auteur n'appartiennent pas à l'EU-OSHA doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement adressée au titulaire des droits d'auteur.